

mis en ligne le 12 janvier 2024

ARRETE MUNICIPAL N°13165 DU 11 JANVIER 2024

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :
TRAVAUX-
Benne.
20 rue des châteaux
Du mardi 16 au
Mardi 23 janvier 2024

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la Route,
- Vu la demande faite par SAS S.B.R.L-155 Rue Jean Baptiste SAY-PA KERPONT LANN SEVELIN-56850 CAUDAN
- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre l'installation d'une benne il importe de modifier l'accès au trottoir et au stationnement.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A partir du mardi 16 janvier 2024 à 8h00 et jusqu'au mardi 23 janvier 2024 à 18h00, il convient d'interdire le stationnement devant le 20 rue des châteaux pour l'installation d'une benne d'évacuation de gravats. La pose de la benne sur le trottoir est autorisée le temps des travaux.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date d'intervention par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h. L'entreprise veillera à la bonne mise en place de celle-ci ainsi que la sécurisation du site via un périmètre de sécurité.

ARTICLE 4 : Madame La Directrice Général des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

